

Schéma de développement de lecture publique

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Réseau des médiathèques

2024-2027

L'Agglomération se caractérise notamment par :

- un dynamisme économique affirmé (3^{ème} pôle économique du Tarn, avec 17 zones d'activités et 307 entreprises.
- une réelle attractivité touristique (52 monuments historiques, 75 sites touristiques Grand site Occitanie,...).
- une agriculture fortement implantée (24,3% des établissements contre 19,8% dans le Tarn).
- un aménagement du territoire au service de la cohésion sociale et territoriale.

Quelques points de repère :



DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

+0,8 % hab/an
entre 2014 et 2019

[comparativement +1.3%/an dans l'aire d'attraction de Toulouse / +0.7%/an en Région Occitanie / +0.3%/an dans le Département du Tarn]



REVENU MÉDIAN PAR MÉNAGE

+20 590€
[INSEE 2019]

6/10 ménages éligibles à un logement social [INSEE 2019]



UN POTENTIEL DE PRODUCTION D'ÉNERGIE

renouvelable autour de l'hydroélectricité, bois énergie, photovoltaïque



6 BASSINS DE VIE UN MAILLAGE DE 12 BOURGS CENTRE



HABITAT

36 729 logements
(INSEE 2016) dont **86%** individuels / **9%** de logements vacants



ENFANCE JEUNESSE

7116 élèves et 60 écoles, 16 crèches et 1 Relais Petite Enfance (RPE).



90% DES SURFACES NON ARTIFICIALISÉES, 66% DE SURFACE AGRICOLE



EMPLOI

Plus de résidents actifs que d'emplois
3,7 hab. pour 1 emploi (Insee 2019)



ÉCONOMIE

5083 entreprises

et **20 169 emplois**, une sphère productive un peu plus forte qu'en France et en région. **10 employeurs privés** comptant plus de 100 employés.



UN PATRIMOINE REMARQUABLE,

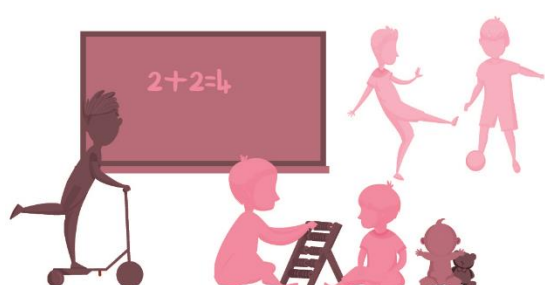
75 sites touristiques et plus de 1700 événementiels/an



DES SAVOIR-FAIRE

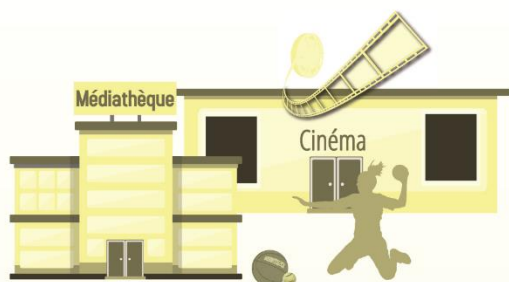
cuir, viticulture, céramique sigillée, chimie, mécanique de précision, construction...

Ses compétences vont de l'aménagement du territoire au développement du cadre de vie, en passant par les services à la population et l'attractivité touristique :



ENFANCE - JEUNESSE

- Gère les équipements et les services associés aux écoles
- Gère les équipements et les services d'accueil périscolaire et de restauration scolaire
- Élabore et met en œuvre le projet éducatif communautaire
- Aménage, entretient et gère les équipements et services petite enfance (collectif et individuel)
- Gère les services d'accueil de loisirs extrascolaires



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

- Met en œuvre la politique de lecture publique et gère le réseau des médiathèques
- Gère l'Archéosite de Montans
- Assure l'entretien et le fonctionnement des cyberbases et des cinémas de Gaillac et Graulhet
- Est propriétaire des cinémas de Gaillac et de Graulhet
- Assure l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire

TOURISME (COMPÉTENCE EXERCÉE PAR LE SYNDICAT MIXTE LA TOSCANE OCCITANE)

- Assure le développement et la promotion touristique de la destination Toscane Occitane
- Gère l'Office de tourisme de la destination

CADRE DE VIE

- Assure la collecte des déchets résiduels et du tri
- Adhère au syndicat Trifyl et au Smictom de Lavaur pour le traitement des déchets
- Assure le service de l'eau et de l'assainissement
- Est autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire
- Élabore le Plan de mobilité rurale et le Plan vélo



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Élabore le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Élabore et révisé les documents d'urbanisme
- Pilote le Système d'information géographique (SIG)
- Instruit les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes
- Élabore et met en œuvre le Programme local de l'habitat
- Aménage et gère les aires d'accueil des gens du voyage
- Accompagne le Réseau d'initiative publique (RIP) Tarn pour l'aménagement numérique
- Élabore et met en œuvre le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) sur le Tarn, l'Agout, Cérrou-Vère, Tescou, Tescounet (adhésion aux syndicats)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménage et entretient les infrastructures économiques (17 zones d'activités, pépinière d'entreprises, espace de coworking et espace test maraîchage biologique)
- Met en œuvre le plan d'actions et d'animation économique en faveur des filières locales et du commerce

2 - Développement culturel et lecture publique : des enjeux de territoire affirmés

Parmi les enjeux forts de l'Agglomération, la cohésion territoriale occupe une place notable : il s'agit de favoriser l'organisation d'un cadre de vie et une offre de services attractifs pour la population. L'offre culturelle contribue à cet objectif, en tant que vecteur de citoyenneté, de cohésion et d'attractivité.

Dans le projet de territoire 2021-2026 porté par la collectivité, le développement culturel est inscrit dans l'axe 2 « Renforcer la cohésion sociale ». L'ambition est "de développer des projets culturels et participatifs pour favoriser l'accès de la culture à tous".

Le réseau de lecture publique fait partie du service culture de l'Agglomération qui comprend également l'Archéosite de Montans ainsi que le service de médiation culturelle, au sein du pôle *Education, jeunesse et développement culturel*.

Sa gestion par l'Agglomération relève de la délibération n°170_2021 du 20 septembre 2021 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements culturels.

3 - Le réseau de lecture publique

Desserte et influence

Le réseau de lecture de l'Agglomération Gaillac-Graulhet comprend les médiathèques de :

- Briatexte / Cadalen / Cahuzac-sur-Vère / Castelnau-de-Montmiral / Giroussens / Gaillac / Graulhet / Lagrave / Lisle-sur-Tarn / Montgaillard / Parisot / Rabastens / Salvagnac (la gestion des sites de Cahuzac-sur-Vère, Montgaillard et Salvagnac est confiée à des associations et des bénévoles).
- la médiathèque mobile, dont la mission est d'intervenir en milieu rural dans les communes dépourvues d'établissement de lecture publique.
- un réseau de 12 bornes de lecture, des points relais installés le plus souvent dans les mairies mais aussi dans des lieux atypiques (épiceries par exemple). Ces bornes permettent aux usagers de retirer et de retourner les documents empruntés au sein de leur commune.

La direction du service de lecture publique réside à Gaillac.

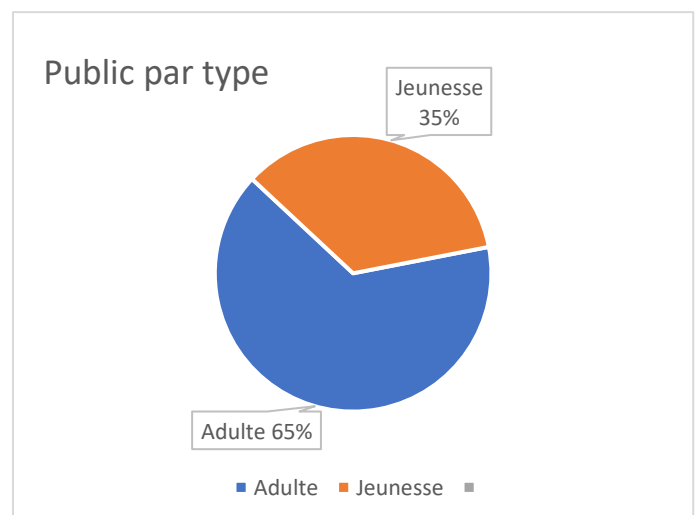
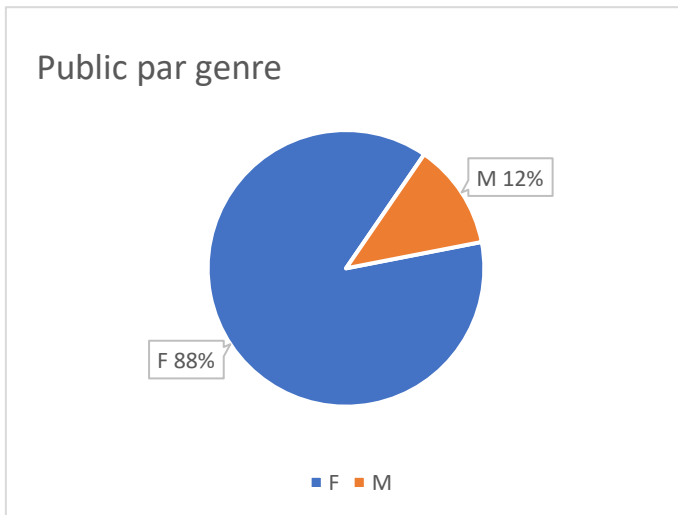
Principes de fonctionnement

- L'inscription est gratuite pour tous les usagers résidant sur le territoire ainsi que la participation aux animations (il n'est pas nécessaire d'avoir sa carte de lecteur pour y accéder).
- Si chaque équipement dispose de collections sur place, l'intégralité du catalogue de 205 470 titres est accessible à tous les usagers du réseau grâce à une carte de lecteur unique :
 - un usager peut ainsi emprunter, retirer ses réservations et rendre ses documents dans n'importe lequel des points de desserte du territoire.
 - ce service est rendu possible par l'existence d'une navette hebdomadaire qui assure la circulation des documents sur tout le territoire.
 - l'abonnement permet d'emprunter de façon illimitée des documents, hors jeux de société (prêt limité à 1 par adhérent). Il est valable 1 an, de date à date.

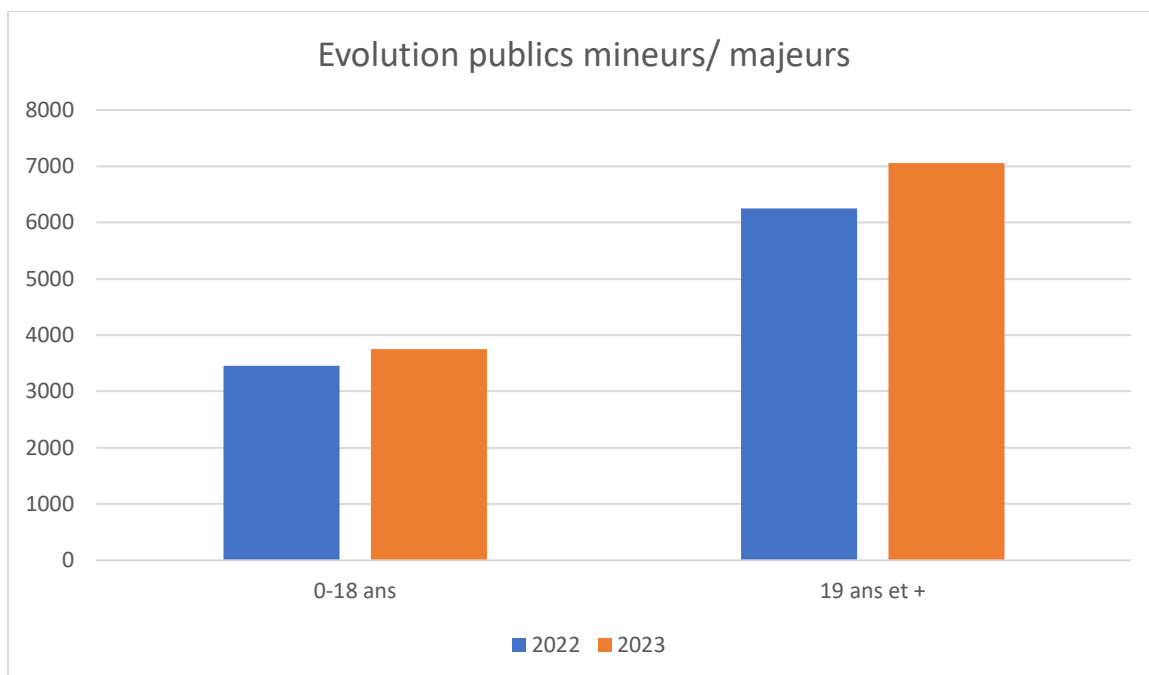
Un site Internet, une application pour smartphone et une page Facebook propres sont disponibles pour informer et communiquer auprès des usagers et du public en général.

Usagers et fréquentation

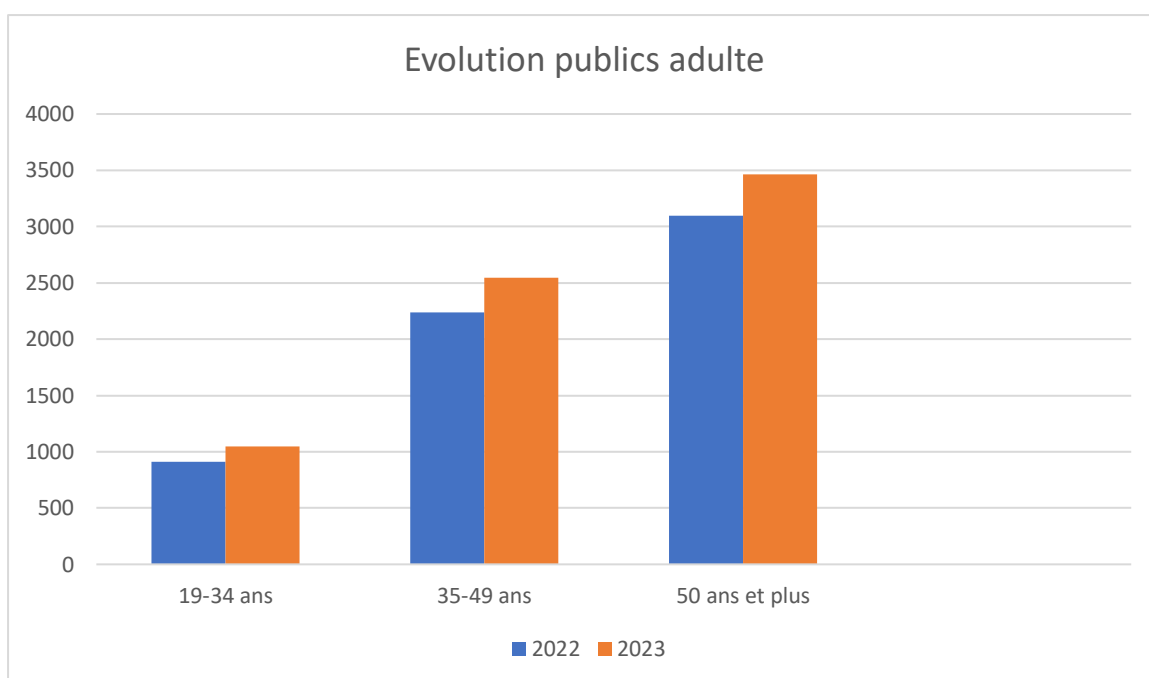
Individuels



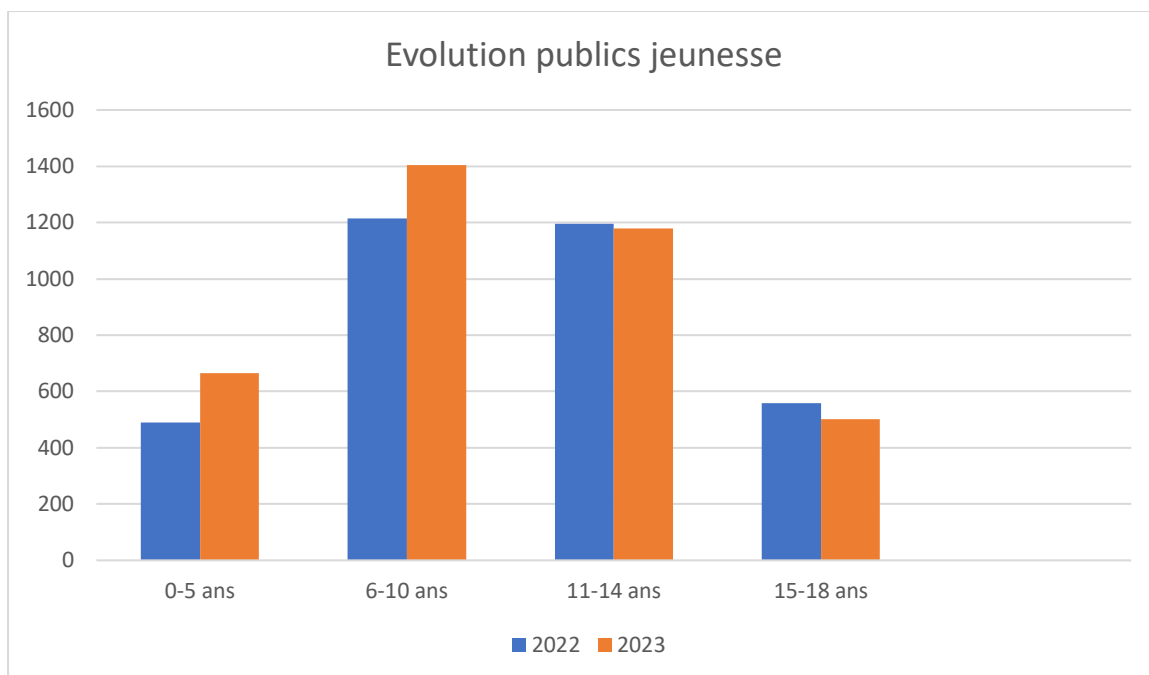
Le réseau compte 12 530 adhérents actifs. Il s'agit majoritairement d'un public adulte et féminin. La part des publics jeunesse doit toutefois être relativisée : s'ils ne représentent que 35% du public global, 58% des prêts réalisés concernent les collections jeunesse (les mineurs sont moins nombreux mais empruntent plus).



L'ensemble des publics (aussi bien adulte que jeunesse) est en progression mais des précisions notables sont à apporter :



Toutes les franges des publics adulte augmentent (notamment les 50 et +), y compris les 19-34 ans, soit globalement le public défini comme *jeune adulte* (« young adult »). Cette dernière tendance s'observe également au niveau national.



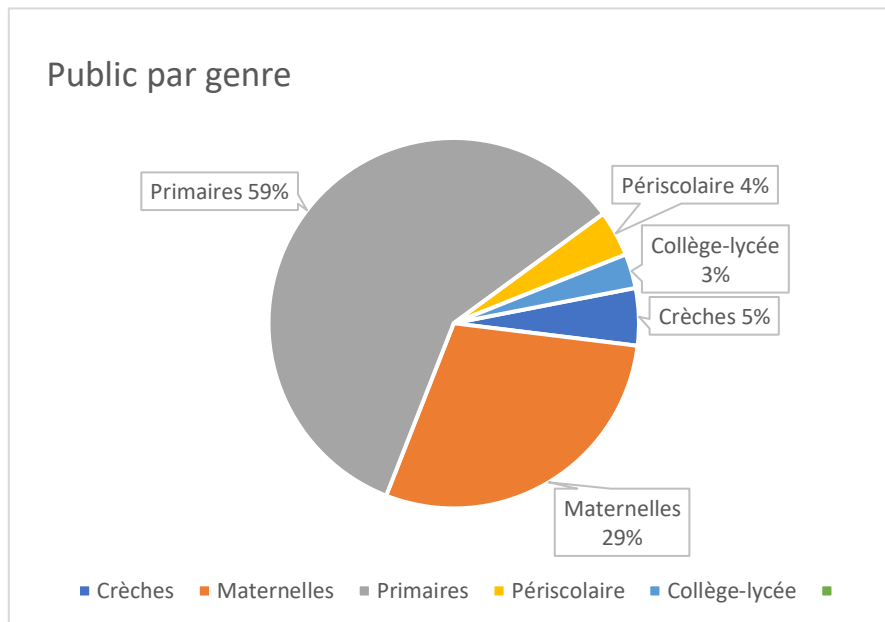
Les publics de la petite-enfance et du primaire sont en hausse tandis que le public pré-adolescent et adolescent enregistre globalement une baisse.

➤ **Usagers et fréquentation / individuels**

- *un lectorat globalement en hausse*
- *les jeunes adultes dans une dynamique de croissance*
- *les publics adolescents en recul*

Groupes – publics captifs

Les groupes scolaires du territoire profitent massivement services de la médiathèque à l'occasion d'accueils dédiés, avec 77 classes de maternelles et classes de primaires accueillies dans l'année.



les

159

C'est également le cas des structures petite-enfance avec 14 crèches desservies et 2 relais petite-enfance.

Dans une moindre mesure, des actions sont menées dans le cadre du collège et du lycée (11 classes concernées) et des ALAE (8 structures)

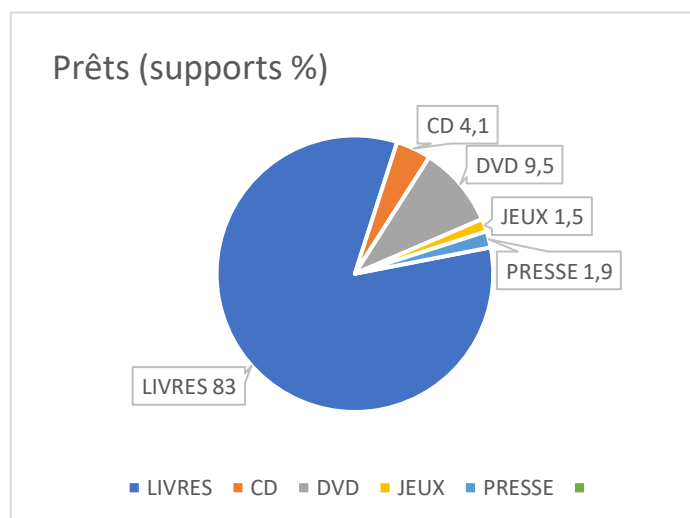
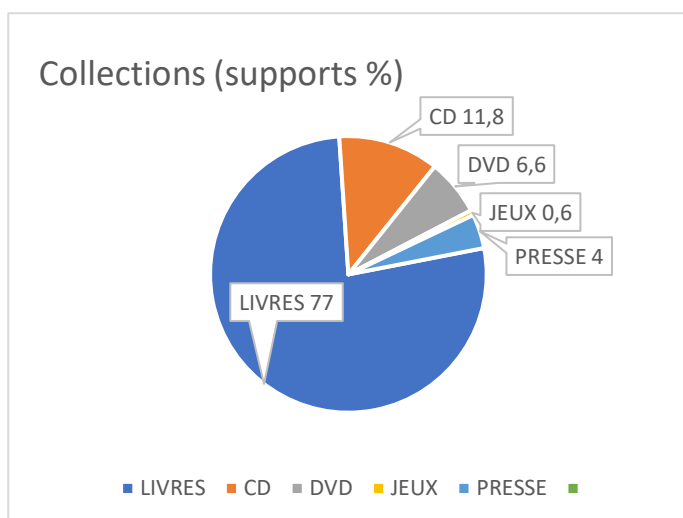
- 14 crèches
- 77 classes de maternelles
- 159 classes de primaire
- 11 classes de collège-lycée
- 8 ALAE

Ces chiffres restent stables d'une année sur l'autre. On notera le recours croissant à la médiathèque mobile pour les groupes scolaires éloignés géographiquement, en raison des coûts liés au transport.

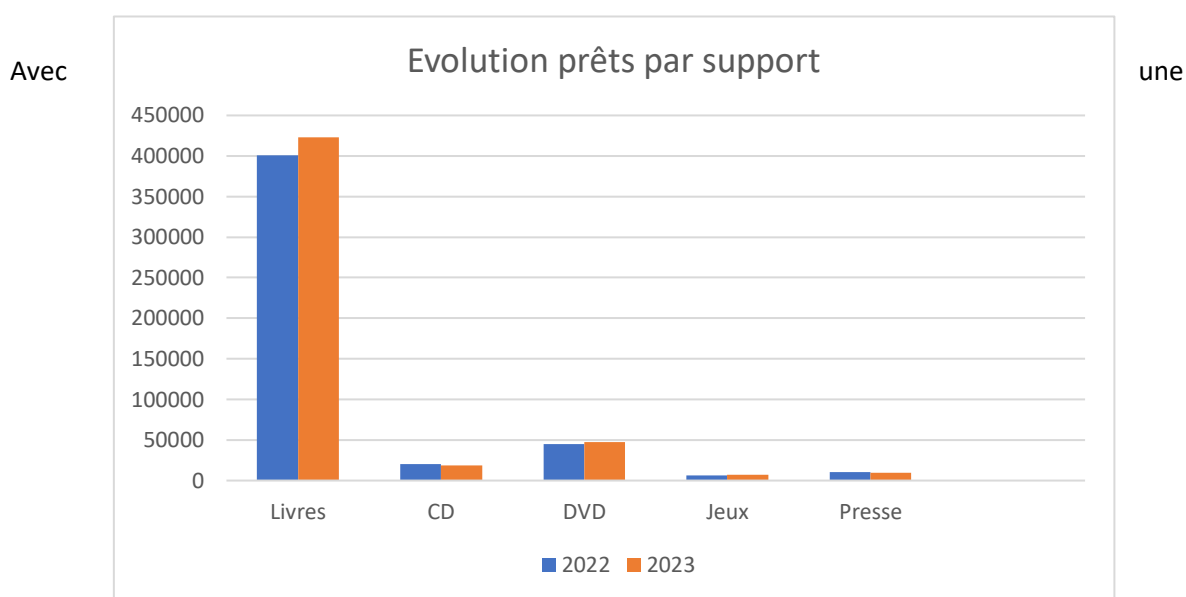
➤ Usagers et fréquentation / groupes

- une large couverture du territoire des publics scolaires et petite-enfance
- collège, lycée et ALAE touchés dans des proportions moindres

Prêts et collections



Le réseau de lecture publique compte 205 470 documents. 506 700 prêts ont été réalisés en 2023 (soit une augmentation de 4,8% par rapport à 2022).



hausse de 5,5%, le livre ne perd rien de son influence. Les DVD et les jeux progressent tandis que les CD baissent (-8,1%). La presse, quant à elle, demeure stable.

- une offre attractive, fournie et diversifiée qui a trouvé son public
- le livre, toujours au cœur de la dynamique
- une diversification qui commence à porter ses fruits
- le déclin annoncé de certains supports

Services numériques

- 16 postes d'accès à Internet sont disponibles dans le réseau mais la plupart restent dépourvus de ressources élémentaires et utiles au quotidien (traitement de texte, services d'impression, ...). 80% des sites ne disposent pas de connexion Wi-Fi sécurisée et accessible.
- La médiathèque de Gaillac bénéficie dans ses murs de la présence d'une CyberBase ouverte 21h par semaine, avec :
 - 5 postes en accès libre
 - des ateliers payant¹ de vulgarisation et d'initiation aux usages numériques (gestion boîte mail, gestion des fichiers, paiement en ligne, photographier avec Smartphone, ...)

Deux conseillers numériques concourent à son fonctionnement et organisent des ateliers d'initiation sur le territoire.

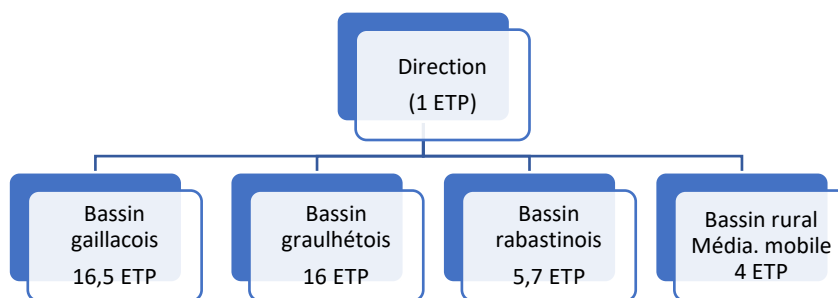
- L'offre numérique proposée par la Médiathèque Départementale du Tarn est accessible gratuitement. Elle comprend vidéo à la demande, lecture en streaming, presse, autoformation, apprentissage, ...
- De façon plus ponctuelle, les médiathèques peuvent s'appuyer sur la présence sur le territoire de l'Agglomération :
 - du Crealab résidant au sein de la MJC de Graulhet. Ce dernier bénéficie d'une subvention annuelle de fonctionnement de l'Agglomération
 - du Musée numérique présent dans le Tiers-Lieu M de Graulhet
 - du Forum des usages Numériques, organisé annuellement par l'Agglomération Gaillac-Graulhet dans le cadre du projet de coordination territoriale de la transition numérique. Il s'agit pour la collectivité d'œuvrer collectivement contre l'illectronisme et d'informer les habitants des nombreux accompagnements, actions et offres existantes sur le territoire, pour un accès au numérique pour tous.

- des lieux ressources notables
- une offre de contenus en ligne diversifiée
- des services de base encore trop peu représentés dans les médiathèques

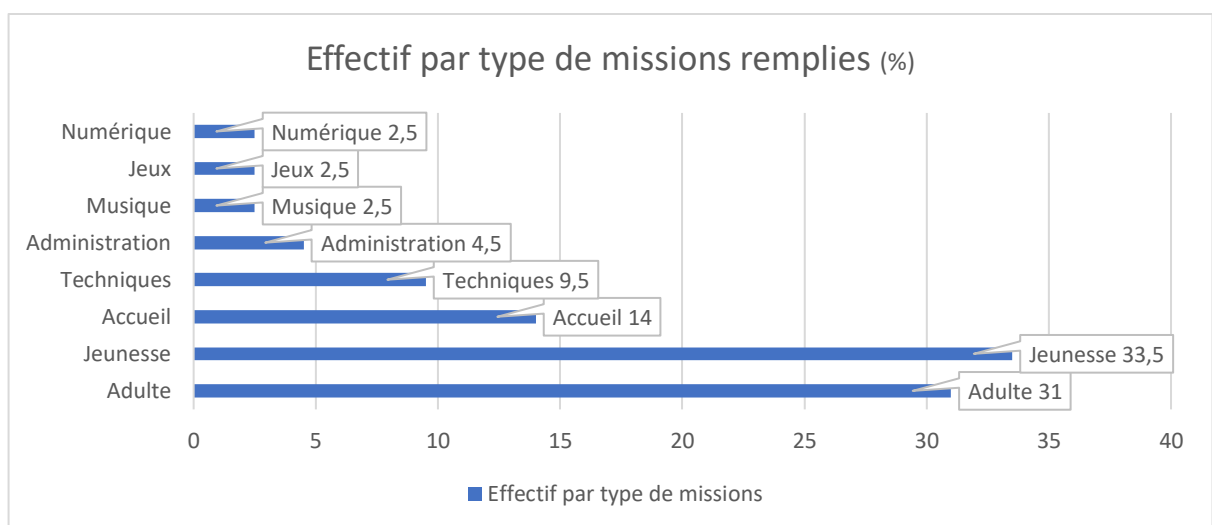
¹ 2 euros l'atelier, 7 euros

Organisation et moyens

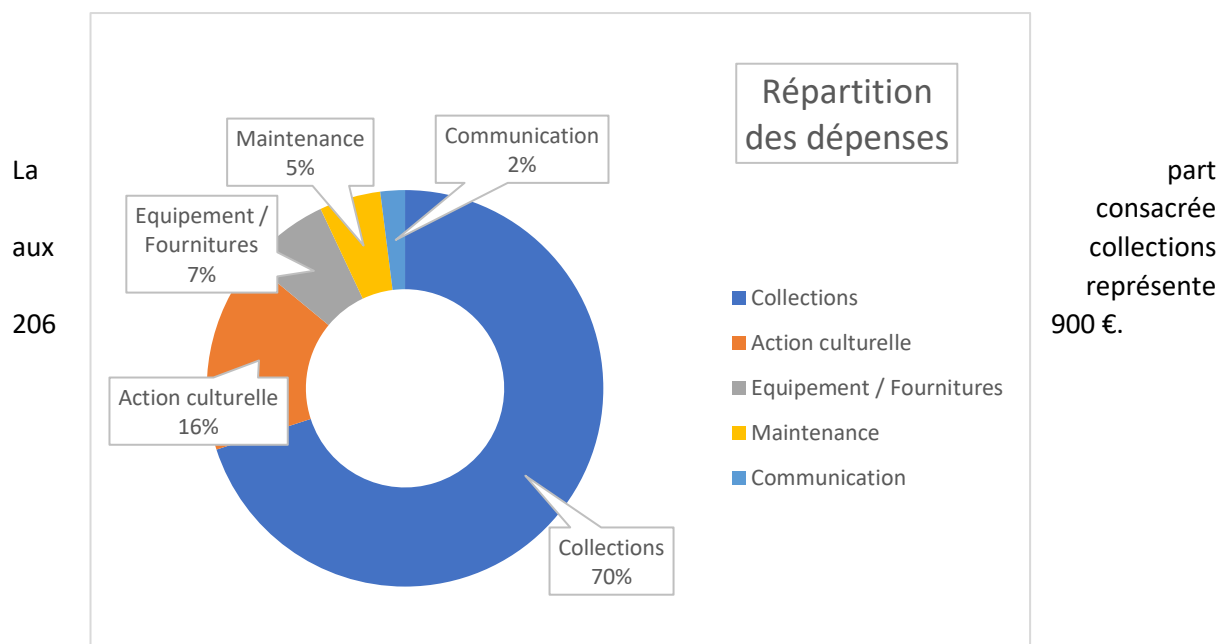
- Le réseau s'organise autour de quatre bassins de lecture :
 - Bassin Gaillacois (médiathèque de Castelnau-de-Montmiral, Gaillac, Lagrave, Lisle-sur-Tarn)
 - Bassin Graulhetois (médiathèque de Briatexte, Cadalen, Graulhet, Parisot)
 - Bassin Rabastinois (médiathèque de Giroussens, Rabastens)
 - Bassin Rural (autres communes, couvert par la médiathèque mobile)
- Il compte 44 agents répartis de la façon suivante :



En plus de ces effectifs, 28 bénévoles assurent le fonctionnement des sites de Cahuzac-sur-Vère, Montgaillard et Salvagnac.



Le budget (hors investissement et ressources humaines) est majoritairement consacré aux collections :



OBJECTIFS ET POLITIQUE EN COURS

1 – Les actions hors les murs, un axe majeur

Les médiathèques se sont affirmées en 2022 comme les premiers équipements culturels de proximité du territoire par leur présence accrue sur le terrain :

- depuis 2019, la médiathèque mobile poursuit son ancrage dans les parties rurales du territoire. Il s'agit d'une médiathèque en kit déployable en tous lieux, intérieurs et extérieurs

(salle des fêtes, classes, cours d'école, places, rues, marchés, parvis, ...). A ce jour, 23 communes sont desservies ainsi que 16 écoles.

- le réseau des bornes de lecture améliore son accessibilité avec le repositionnement des équipements dans des lieux aux fréquences d'ouverture plus grandes (exemple : épicerie).
- les actions hors les murs ne sont pas le seul fait du rural : les médiathèques de Gaillac et Graulhet ont ainsi initié de nombreuses actions dans ce domaine en renforçant leur présence dans le paysage socio-culturel de ces communes. A Graulhet, on relèvera des partenariats avec la Recyclerie, le Tiers Lieu, la MJC et les actions menées par la politique de la ville ou les opérations d'envergure de la commune – Festival Grandeur Nature) ; à Gaillac se distinguent les actions avec le monde associatif (Lou Mercat, Gem) et également destinées aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QVP).

Urbaine ou rurale, cette dynamique vaut aussi pour les collections : 62 500 documents ont été réservés via le site ou l'application mobile et 52 000 ont fait l'objet d'une distribution par la navette hebdomadaire qui dessert le réseau.

L'itinérance apparaît comme un outil incontournable pour toucher les publics éloignés du livre, de la lecture, que ce soit pour des raisons géographiques, sociales ou culturelles.

2 – Vers la réforme de la politique documentaire

Le réseau de lecture publique a entamé en 2023 une refonte globale de sa politique documentaire à travers deux axes forts :

- la diversification de ses collections, avec pour première étape, l'introduction de collections de jeux (d'abord proposées en libre accès sur place avant d'être empruntables)
- au sein de ses équipes, la création de profils :
 - de référents transversaux², chargés de conduire les acquisitions mais aussi d'animer leur champ documentaire qui leur revient, sur l'ensemble du réseau, avec les équipes et les partenaires concernés
 - d'agents valorisateurs, chargés de mettre en œuvre toutes les actions de médiation utiles à la promotion et à la valorisation des collections

Cette modification profonde des pratiques professionnelles du service a pour but :

- d'optimiser la gestion des collections, d'orienter les acquisitions en fonction des besoins de la communauté, d'assurer une cohérence dans la sélection des documents.
- de rationaliser les pratiques liées aux acquisitions.
- d'améliorer la qualité et la diversité de l'offre, les collections demeurant l'un des principaux facteurs d'attractivité du réseau.
- de penser et renforcer la visibilité des collections.

² ex. Roman policier, Bande-dessinée, Roman généraliste, Livres pour les tout-petits, ... Une expérience est déjà menée dans le domaine des best-sellers.

La mise à jour de la charte documentaire et l'écriture progressive d'un plan de développement des collections accompagnent cette démarche globale.

3 – Une programmation culturelle consolidée

Dans un contexte post-Covid complexe, les animations du réseau ont regagné en régularité et attractivité depuis 2022, avec une fréquentation estimée de 3 900 personnes par an. Elles composent une programmation à plusieurs niveaux avec :

- la participation forte aux grandes manifestations nationales dédiées à la lecture (Nuits de la lecture, Printemps des Poètes, Partir en Livre)
- la valorisation d'une offre constante de petits formats de proximité (soirées jeux, malle aux histoires, heure des tout-petits, ...) destinée à fidéliser le public.
- la co-construction avec les événements littéraires incontournables du territoire :
 - Festival du Livre Jeunesse et ados de Gaillac
 - Festival BD de Graulhet
 - Festival Lisle Noir du pôle

Le développement d'un service de médiation culturelle au sein du pôle *Education, jeunesse et développement culture* permet aujourd'hui d'étendre et de ramifier ce dispositif en incluant l'action de la lecture publique dans une politique de médiation globale et non plus isolée. On peut citer à titre d'exemple :

- la présentation de l'offre des médiathèques à destination des partenaires (communes, écoles, associations,...) dans un livret pratique annuel "Offre de médiation culturelle - médiathèques, musée, cinémas du territoire »
- l'inclusion dans la convention 2024 entre l'ADDA du Tarn et la Communauté d'Agglomération (participation au parcours d'éducation artistique et culturelle lecture publique/musique/arts plastiques et au projet A la découverte d'un univers d'écriture avec Julie Aminthe.
- le projet du Goût de la terre qui inclue une résidence d'auteur pour la jeunesse (Mathilde Brosset).
- la médiation conjointe qui sera portée dans le cadre de la création d'une œuvre d'art urbaine sur l'une des façades de la médiathèque de Graulhet.

Il est à noter que, dans sa prise en compte de la ruralité, l'offre culturelle de l'Agglomération a anticipé et rejoint les objectifs et les actions du dispositif France Ruralités, de façon directe ou par l'entremise de partenaire (mise en place d'un plan en faveur de l'ingénierie culturelle en ruralité ; renforcement des contrats départementaux de lecture entre les départements et le ministère de la Culture, ...)

Un environnement riche et diversifié

Le réseau des médiathèques s'inscrit de plus dans un contexte qui favorise et incite aux collaborations et aux partenariats. On peut y distinguer :

- Le réseau de lecture publique départemental

- l'assemblée départementale a adopté un Schéma départemental de lecture publique pour la période 2015-2025. Dans ce cadre, la Médiathèque départementale soutient le réseau de l'Agglomération en :
 - contribuant à la formation des agents du réseau (professionnels et bénévoles) dans le cadre de son programme de formation
 - proposant gratuitement 4 manifestations dans le cadre de sa programmation culturelle (rencontre d'auteur de polar, spectacle de conte, concert, projection de film documentaire)
 - permettant l'accès à ses ressources numériques
 - prêtant au réseau un volume constant de 23 000 documents
 - apportant son aide financière aux projets bâtimentaires ainsi que son ingénierie dans des domaines variés
- Les programmations culturelles des villes de Gaillac et Graulhet et leurs équipements respectifs
- Des lieux de diffusion et de création (salle L'Ecrin à Salvagnac, salle multiculturelle de Téco, Tiers Lieu M à Graulhet avec sa Micro-Folie, Tiers Lieu le Pré Vert à Rabastens, ...)
- Des festivals et manifestations (Téco en Blues, Festival du Morse, Festival FIP -cirque et arts de rue – Rues d'été – arts de la rue – Festival Chambre avec vue, Festival Arts Scénics à Lisle-sur-Tarn,...
- Les cinémas
 - Imagin Cinéma à Gaillac
 - Azur Vertigo à Graulhet
 - *ces 2 établissements font l'objet d'une délégation de service public ou d'un contrat de concession de services avec l'Agglomération. Des collaborations sont à venir avec ces équipements.*
 - La Halle à Rabastens
- Plusieurs musées et structures qui témoignent de l'histoire et du patrimoine local
 - Musée des Beaux-Arts, musée de l'Abbaye, Museum d'histoire naturelle (Gaillac)
 - Maison des Métiers du Cuir (Graulhet)
 - Musée Raymond Lafage (Lisle-sur-Tarn)
 - Musée du Pays Rabastinois (Rabastens)
 - Château-musée du Cayla (Andillac, ...)
 - ...
- La présence de quatre librairies (2 à Gaillac, 1 à Graulhet, 1 à Rabastens)

Le Contrat Territoire lecture, une opportunité pour la lecture publique

Signé en 2022 pour une durée de 3 ans, le dispositif Contrat Territoire Lecture (CTL) agit en soutien actif de ces actions. Le dispositif a fortement contribué à la reprise d'activité décrite ci-dessus, en agissant comme un lieu de mise en relation des acteurs locaux autour de partenariats culturels pluridisciplinaires. En 2022 et 2023, neuf projets ont exploré de nombreuses facettes de l'action culturelle en médiathèque, parmi lesquelles :

16

- Le rapport à l'auteur et la création littéraire
- La valorisation du territoire grâce des rencontres entre auteurs et vignerons
- Les processus de création et d'adaptation dans le cadre (musique, jeux, bande-dessinée, arts

Le réseau de lecture publique en résumé

ATOUTS

- ✓ Un réseau structuré, implanté aussi bien en milieu rural qu'urbain
- ✓ Une capacité à se renouveler et à diversifier son offre de service
- ✓ Des franges importantes du public fidélisées (ex. publics jeunesse – 17 petite-enfance, élémentaire)
- ✓ Une offre documentaire adaptée
- ✓ Des actions et dispositifs innovants

OPPORTUNITES

- ✓ Des dispositifs sur lesquels s'appuyer pour créer, renouveler ou asseoir des partenariats et des collaborations
- ✓ La volonté de la Communauté d'Agglomération de soutenir une véritable politique culturelle d'ensemble
- ✓ Un public fidélisé
- ✓ L'attractivité du territoire et son offre culturelle

MARGES DE PROGRESSION

- ✓ Une prise en compte plus large des publics empêchés et éloignés du champ culturel
- ✓ Une meilleure intégration du numérique dans l'offre de service quotidienne
- ✓ Un développement plus important de l'offre de médiation hors les murs en milieu urbain.
- ✓ Des collections à repenser

PROJETS ET ACTIONS

Précision méthodologique : ces propositions d'action sont le fruit d'une réflexion commune à tous les agents du réseau de lecture publique. Elles ont ensuite été partagées et amendées avec les élus, au cours d'un atelier et d'une commission.

Politique documentaire, supports et collections

1-1 Supprimer ou réduire progressivement les supports obsolètes

2024-2025

- suppression des CD en 2024
- réduction progressive des DVD

1-2 Introduire de nouveaux supports

2024-2026

- instruments de musique :
 - 2024 instruments tout petits et jeunesse
 - 2025 instruments tous publics avec dominante public adolescent
 - 2026 instruments pratique adulte
- supports et accessoires dédiés aux pratiques manuelles et artistiques :
 - 2024 fonds de création manuelle
 - 2025 fonds de création artistique
 - 2026 tous fonds
- collections et matériels adaptées aux situations de handicap ou de difficulté de lecture :
 - 2026

Cette diversification s'appuie sur :

- une communication particulière et adaptée
- la création d'espaces dédiés (cf. projets déjà actés : bédéthèque et ludothèque à la médiathèque de Graulhet). Dans le même ordre d'idée, un espace dédié à la pratique et à la création musicale pourrait être installé à la médiathèque de Gaillac à partir de 2027.
- la formation des agents à la maintenance de ces supports si nécessaire

1-3 Médiation et collections : composer une offre documentaire mixte

2024-2027

La réduction et la diversification des supports s'accompagnent :

- d'un programme de médiation et d'animation complémentaires et cohérents avec le champ documentaire traité
- de la participation et de l'inclusion des usagers à travers des dispositifs novateurs

1-4 Réviser et développer les documents cadres liés aux collections

2024-2026

- 2024-2026 plan de développement des collections
- 2025 charte documentaire (révision)

1-5 Insérer le livre dans un circuit de réutilisation et/ou de valorisation

2024-...

systématique avec, selon les cas :

- mise au pilon dans le respect des règles de recyclage papier
- circulation et redistribution au sein du réseau
- dons à des associations, centres de loisirs, organismes du territoire... en fonction des demandes exprimées
- ventes aux particuliers organisées par le réseau, engagées dans la lutte contre l'illettrisme et la promotion de la lecture

1-6 Interroger les pratiques en matière de manutention des supports 2024

et questionner une réduction possible des matériels couramment utilisés (films de couverture, boîtiers plastiques, renforts, étiquettes, ...) afin de limiter la production de déchets dans ce domaine.

Itinérance et médiation hors les murs

2.1 Etudier la faisabilité d'une 2e médiathèque mobile 2025

sous la forme d'un bibliobus ou d'un véhicule en capacité d'accueillir du public, mieux adapté par exemple au milieu urbain (QVP). Les missions de cet équipement mobile pourraient être élargies à d'autres champs de l'offre culturelle que la seule lecture publique

2.2 Planifier de façon régulière des médiathèques éphémères 2024-2025

dans des espaces urbains identifiés (notamment QVP à Gaillac et Graulhet)

2.3 Rénover et moderniser le réseau de bornes de lecture 2025

(en milieu rural et urbain) avec la prise en compte de nouveaux lieux (commerces, entreprises, cabinets médicaux, ...) et de nouveaux formats (sur le principe des boîtes à livres par exemple)

2.4 Concevoir des animations valorisant le territoire et son patrimoine 2024-...

culturel, historique, industriel,... Exemples : Livresse des Mots, ateliers d'écriture et carnets de voyages inspirés des paysages, carte interactive du livre et de la lecture sur le territoire,

Animations et médiation

3.1 Reconduire le Contrat Territoire Lecture

2025-2027

pour accompagner le déploiement de la politique culturelle du territoire et valoriser l'offre de lecture publique. Une attention particulière sera portée sur le croisement de la politique de la lecture publique avec les politiques de la jeunesse, de la ville et de l'éducation artistique et culturelle portées par Gaillac-Graulhet Agglomération.

3.2 Poursuivre le travail de coproduction avec les communes et associations 2024-...

dans le but de conforter et de soutenir les événements assurant la promotion du livre et de la lecture sur le territoire dont :

- Festival du livre ados et jeunesse de Gaillac
- Festival BD Bulles en Cases
- Festival du polar Lisle Noir

Dans ce cadre, proposer des contenus novateurs en lien avec les objectifs du service.

3.3 Affirmer et consolider le partenariat avec la Médiathèque Départementale 2026

par la rédaction d'une convention commune relative à tous les aspects de la collaboration (formation, offre numérique, prêt de collections,...)

3.4 Rendre cohérente la médiation à destination des scolaires

2024-...

en choisissant les contenus en fonction des projets de médiation portés par le service ou dans le cadre du Contrat Territoire Lecture ; conforter et appuyer les parcours d'éducation artistique et culturelle.

Structures, équipements et services

4-1 Initier une réflexion sur les missions et le rôle des médiathèques rurales 2025

(Briatexte, Parisot, Cadalen, Giroussens, Lagrave) afin de revitaliser l'offre auprès de leurs publics.

4-2 Être force de proposition, accompagner et soutenir l'action des médiathèques associatives (Cahuzac-sur-Vère, Montgaillard, Salvagnac). Formaliser les conventions de délégation nécessaires au partenariat avec l'Agglomération. 2024-...

4-3 Améliorer le confort et la prise en compte du public séjournant avec : 2024-2026

- la mise à niveau et ajout des supports, outils et dispositifs permettant l'utilisation du numérique en médiathèque (connexions WI-FI publiques, recharge portables, impressions, numérisation, traitements de texte,...)
- la création ou la remise à neuf d'espaces de détente, de lecture ou de travail identifiés
- la création d'une signalétique intérieure commune pour accroître la visibilité de l'offre

4-4 Améliorer l'accès, la prise en compte et l'inclusion des publics éloignés 2025-2027

du livre et de la culture

avec une prédilection pour les publics en situation de fracture sociale. L'objectif sera également d'analyser la composition de ces publics afin d'apporter des réponses pertinentes et appropriées.

4-5 Revisiter les supports d'information en ligne du réseau

2027

- actualisation du site Internet
- création d'un compte Instagram

4-6 Rédiger une Charte d'accueil

2025

et renforcer la formation des agents dans ce domaine